

guide des bonnes pratiques

Un guide
réalisé par



→ **Pour des tiers-lieux
écoresponsables**

**Kaleidos
coop**

Pourquoi ce guide ?

Afin d'affiner le projet Kaleidoscoop et de préparer l'ouverture du lieu à Strasbourg, les équipes ont souhaité apprendre de projets similaires et se rapprocher de tiers-lieux en France et en Allemagne pour s'inspirer de leurs idées et préconisations en termes d'écoresponsabilité – cette notion touchant aussi bien le respect de l'environnement que la dimension sociale. Ce guide, édité par Kaleidoscoop, est le résultat de ces recherches et vise à valoriser et partager les bonnes pratiques aux tiers-lieux existants ou à venir. Il réunit une synthèse des rencontres avec des porteur·euses de projet, enrichie de données chiffrées et de sources utiles.

Pour un réseau de tiers-lieux éco-responsables

Première pierre d'une intelligence collective, ce guide rassemble des informations que Kaleidoscoop souhaite partager avec d'autres tiers-lieux. La coopérative installée à Strasbourg, place européenne forte, ambitionne de mettre en relation et d'animer un réseau de tiers-lieux français et allemands afin de faire circuler les innovations et bonnes pratiques et de se situer dans une démarche d'amélioration continue. À suivre...

Avec : REcyclerie (Paris), Westwerk (Leipzig), A+ C'est mieux ! (Île-de-France), Thinkfarm (Berlin), Le Lien (Tarbes), le WIP (Colombelles), Haus des Engagements (Freiburg), La Manufacture des Capucins (Vernon), Malzfabrik (Berlin), L'Argonaut (Auray), la Cité Fertile (Pantin), CoLab (Bremen), Oasis21 (Paris), TRNSFRM eG (Berlin), Solilab (Nantes), Kulturküche (Karlsruhe), Bliida (Metz), Grünhof (Freiburg), Le Grand Bain (Nantes).

Retrouvez toutes les ressources documentaires sur www.kaleidos.coop

Kaleidoscoop

Kaleidoscoop Lieu de vie et de travail transfrontalier Pour une transition économique, écologique et sociale

Structuré en coopérative, Kaleidoscoop est installé à Strasbourg, sur une friche industrielle de 3000 m² réhabilitée et située à deux pas de la frontière allemande. Ce tiers-lieu abrite des bureaux partagés, des espaces de coworking, un centre de coopération transfrontalier, des salles événementielles, un café et une boutique solidaire. Lieu de vie, de travail et de réflexion, Kaleidoscoop propose une multitude de services à une grande diversité de public : travailleur·euses indépendant·es, demandeur·euses d'emploi, personnes désirant se former, structures organisatrices d'événements (conférences, ateliers, actions culturelles, concerts, représentations, etc.), réfugié·es... Bien sûr, le grand public y est aussi accueilli et peut augmenter ses connaissances autour de la transition économique, écologique et sociale à travers la programmation du lieu, la possibilité de partager un café, de se restaurer sur place et de faire ses courses de manière responsable.

www.kaleidos.coop



Collaborazione per l'Unione europea
Finanzia europea de ontwikkeling regional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (ERDF)



Strasbourg.eu
eumétropole



Grand Est



Les préalables

C'est quoi un tiers-lieu ?

« Les tiers-lieux sont des espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif » (définition de La Coopérative des tiers-lieux / coop. tierslieux.net), autrement dit, ces espaces multifonctions mêlent besoins individuels et aspirations collectives. Trois dimensions sont indispensables aux tiers-lieux et en font des espaces où s'exprime un contrat social :

L'émancipation individuelle : les tiers-lieux répondent à l'essor du travail indépendant en considérant qu'il s'épanouit par l'altérité. Ils proposent ainsi des services pour améliorer la vie professionnelle : formations, aide au retour à l'emploi, collaborations entre les usager·ères, garde d'enfants, cours de sport, etc.

La dynamique collective : suscitée par la mise en place d'une gouvernance partagée ou un processus de décision collective, par la mutualisation d'espaces et d'outils et par la participation de toutes et tous à l'animation du projet.

L'intérêt général : un tiers-lieu agit au-delà du lieu et s'adresse à toutes et à tous et en portant une dimension de service public et une ambition de transformation sociétale.

Faire tiers-lieu, c'est faire pour faire société.

Par où commencer ?

L'écoresponsabilité se pense dès la conception du projet et bien avant sa formalisation. Se questionner sur le lieu, le bâtiment, sa situation, son histoire et la manière dont l'équipe sera structurée est essentiel.

- La plupart des tiers-lieux visités dans le cadre de ces recherches sont situés en ville ou en périphérie et sont installés dans des bâtiments inexploités ou des friches industrielles réhabilitées. Ce choix permet de lutter contre l'étalement urbain.
- Pour qu'un tiers-lieu soit pertinent, son émergence doit se faire en complicité avec les besoins d'un territoire, il s'agit donc de bien les identifier.
- Le lieu peut être structuré en coopérative mais aussi en association à but non lucratif, moins lourde administrativement.
- Avant l'installation : faire connaissance avec le voisinage direct, rencontrer les structures de l'économie sociale et solidaire, les associations, les acteur·rices du quartier et les habitant·es pour faciliter l'ancrage territorial.
- L'équipe gestionnaire doit être convaincue, acquise à la cause écologique en diffusant ces valeurs et bonnes pratiques dans une démarche de partage, mais aussi d'écoute en évitant l'écueil du ton moralisateur et dogmatique.
- Un tiers-lieu est toujours facilitateur par l'entremise d'un·e conseiller·ère, d'un·e coordinateur·rice voire d'une personne chargée du développement durable afin de susciter l'écoute, l'échange et la mise en place d'une méthodologie à l'adresse des usager·ères du lieu.

Les espaces et les ressources

Le tiers-lieu incarne l'écoresponsabilité. Dès la conception du lieu, il convient de penser sa durabilité et d'envisager toutes les ressources (énergies, fluides, déchets, consommables) qui entreront et sortiront du lieu. À chaque étape, il faut penser économie circulaire et réduction de l'empreinte écologique.

L'écoconception : quelques bonnes idées

- Faire avec l'existant : préserver l'âme du lieu en respectant son identité et son histoire.
- Associer architectes, poteur·reuses du projet, artisan·es, ingénieur·es ayant déjà des pratiques écoresponsables.
- Penser l'accessibilité et l'inclusivité du lieu : rampes d'accès pour les PMR, matières sensibles pour les personnes en situation de handicap, toilettes non genrées, accueil de personnes réfugiées, instauration d'une charte "safe place", etc.
- Anticiper la déconstruction des installations.
- Mettre en place un chantier participatif qui engage et implique les futur·es locataires et les habitant·es.
- Installer une salle de stockage des matériaux pour la construction et une planification de leurs usages (ils pourront être réutilisés après le chantier).
- Choisir des matériaux provenant de ressources locales et renouvelables et donner la priorité à la réutilisation des matériaux provenant des chantiers environnants.

- Préférer du mobilier issu du réemploi, acheté d'occasion ou confectionné à partir de bois de récupération.
- Faciliter l'accès au site avec des modes de transport doux : bus, tramway, piste cyclable, garage à vélo sécurisé, installation de douches, covoiturage, bornes de recharge électrique...
- Prévoir des espaces verts pour participer à la végétalisation de la ville, préserver le vivant, participer à la promotion de la biodiversité et isoler naturellement le bâtiment : toit végétalisé, potager pédagogique, ruches, hôtels à insectes, plantation de plantes et protection des espèces indigènes, installation de bacs à plantes, zone de compost, poulailler, etc.

L'écoresponsabilité au quotidien

Dans les tiers-lieux, l'écoresponsabilité s'exprime d'abord par le choix des fournisseurs d'énergie (énergie verte ou sociétés fondées en coopérative par exemple) et très concrètement par la **maîtrise de la consommation des ressources et la gestion des déchets.**

Les tiers-lieux s'appuient sur le principe des "5R" de l'économie circulaire : Refuser/Réduire/Réutiliser/Recycler/Rendre à la terre.

Certains optent pour un agencement bioclimatique des espaces, préfèrent des aménagements modulables adaptés à des usages mouvants mettent en place des toilettes sèches,

l'utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes, le recours aux produits de nettoyage écologiques, l'entretien d'une aire de compostage afin de traiter les déchets organiques, l'utilisation de serviettes en tissus ou encore la mise en place d'interrupteurs programmables.

Dans les **espaces de travail**, on mutualise les outils et les machines (partage du matériel événementiel, machines à café, distributeurs d'eau, consommables de bureau commandés en vrac pour réduire les emballages, location de copieurs avec un service de maintenance pour augmenter leur longévité, etc.). Les outils utilisés sont toujours accompagnés de mesures de mobilisation collective et de pédagogie pour encourager l'usage raisonné du matériel et des ressources. Côté transport, la mise en place de covoiturage (partage des frais de déplacement), l'installation d'une station de vélos en libre-service ou de bornes de recharge pour vélos électriques peuvent faciliter le recours aux mobilités douces. Afin de limiter l'emprise des activités et ainsi l'empreinte carbone, on peut mutualiser les espaces en les mettant à disposition d'autres structures en fonction des horaires d'occupation.

Les publics

L'ouverture et la mixité des publics sont des éléments fondamentaux des tiers-lieux, elles sont facilitées par la rencontre et l'échange au cœur de tous les espaces. Les équipes des tiers-lieux constatent qu'elles sont prescriptrices auprès de leurs locataires et du grand public.

→ Les utilisateur·rices

- La création d'une identité commune aux locataires est un préalable au partage de valeurs. Les tiers-lieux doivent développer l'information et la mise en réseau de leurs membres et les adapter à leurs besoins.

→ Partage des valeurs

- Faire figurer les indispensables au vivre ensemble dans le contrat de location (bonne conduite, conseils verts, etc.).
- Diffuser les actualités, le fonctionnement, les bilans par l'intermédiaire d'un bulletin d'information ou d'un blog interne dédié.
- Trouver des outils contribuant à une organisation horizontale et aidant à la prise de décision collective.

→ Animation du quotidien des locataires

- Créer des instances de gouvernance : conseil des résident·es, délégué·es élu·es, groupes de travail.
- Mettre en place des réunions régulières.
- Prévoir des budgets pour aménager les espaces communs.
- Présenter les arrivant·es.
- Prévoir des moments de présentation du travail des locataires pour créer de la synergie.

→ Offres et services pour les locataires

- Prévoir des loyers équitables pour faciliter l'accès à tout type d'organisations.
- Mettre en place des entretiens réguliers pour évaluer les besoins.
- Inviter des structures pouvant être utiles aux travailleur·euses.
- Promouvoir et accompagner les initiatives internes.

→ Aménagement des espaces

- Mettre à disposition du mobilier modulaire.
- Préserver la possibilité d'un travail concentré en open space.
- Créer des espaces favorables au travail créatif (ne pas négliger les moments informels!).
- Installer une cuisine partagée, isolée acoustiquement des zones de travail et prévoir des tables communes.

→ Le public extérieur

- Véritables laboratoires, les tiers-lieux proposent de nouvelles visions et actions écoresponsables. Ils doivent en parallèle répondre aux besoins des habitant·es et participer à la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques.

→ Sensibilisation

- Mettre en place une signalétique attrayante et créative pour informer le public sur la gestion et la réutilisation des ressources.
- Organiser des ateliers : cuisine, couture, permaculture, réparation, échange de matières premières pour des solutions écologiques de jardinage ou des préparations culinaires (marc de café, mères de kombucha, graines, etc.).
- Accueillir des rencontres et événements témoignant de l'émergence de projets socio-écologiques innovants mais aussi de marchés de producteur·rices ou d'artisan·es, concerts de soutien, représentations culturelles (spectacles, expositions, projections de films), etc.

- Collaborer avec des structures et associations spécialisées sur les thématiques de la biodiversité, du tri des déchets, de la protection du vivant, etc.

→ Communication

- Communiquer sur les savoir-faire acquis autant lors de la construction que durant l'évolution du lieu.
- Partager les actions en cours par l'intermédiaire d'un agenda.
- Impliquer les habitant·es en encourageant la participation à l'élaboration des actions.

→ Accompagnement

- Organiser des groupes de parole : pour soutenir les femmes, les parents, les jeunes isolé·es, les personnes en situation de handicap.
- Contribuer à l'intégration des personnes sur le marché du travail par la diffusion d'offres d'emploi et l'organisation de formations.
- Proposer des cours de langue, d'informatique, de gestion administrative.
- Pratiquer l'accueil inconditionnel.

CAFÉS, RESTAURANTS ET BOUTIQUES

Ces structures sont des portes d'entrée à la sensibilisation à l'écoresponsabilité. Il s'agit de valoriser les achats responsables et locaux et d'instaurer de la convivialité.

Promouvoir les bons gestes peut se faire par une approche ludique ou l'offre de contreparties. Côté restauration, les tiers-lieux proposent des aliments de saison, frais, si possible issus de l'agriculture biologique et sourcés localement. Ils sensibilisent le public à une alimentation plus équilibrée et

respectueuse de l'environnement : alternatives végétariennes et véganes mises en avant, boissons préparées sur place. Certains restaurants de tiers-lieux donnent accès aux tables sans obligation de consommer pour se montrer les plus accessibles possibles. Les boutiques promeuvent également une consommation plus durable et plus saine en pratiquant des prix justes et en préférant les produits locaux, artisanaux ou de seconde main. L'avantage, c'est aussi que les revenus provenant du restaurant ou de la vente de produits peuvent financer une partie des actions autour de la transition socio-écologique.

L'écoresponsabilité chez Kaleidoscoop

Chez Kaleidoscoop, l'écoresponsabilité a été pensée dès la structuration du projet et de la coopérative, et bien avant la phase de travaux. Ainsi, un certain nombre d'actions ont pu être mises en place pour penser la durabilité du lieu. Voici quelques exemples. Bei Kaleidoscoop wurde die ökologische Verantwortung bereits bei der Strukturierung des Projekts und der Genossenschaft und lange vor der Bauphase bedacht. So konnte eine Reihe von Maßnahmen umgesetzt werden, um die Nachhaltigkeit des Ortes zu reflektieren. Hier einige Beispiele.

→ Rénovation et aménagement du bâtiment

- Travaux menés dans le respect du label Effinergie
- Utilisation de matériaux biosourcés et locaux, de peintures non émissives et d'un maximum de matériaux issus du réemploi ou de l'économie circulaire
- Réemploi de matériaux sur 5 lots
- Agencement bioclimatique des espaces
- Ventilation double-flux
- Pas de climatisation
- 808 heures d'insertion pour les travaux de second œuvre (10% de clauses sociales)
- Raccordement au réseau de chaleur urbain
- Récupération des eaux pluviales pour arroser les espaces verts

→ Mutualisation des espaces et ressources Fonctionnement

- Division par 3 des surfaces occupées actuellement par les entreprises abritées par Kaleidoscoop
- Mise en place d'un Écomité mensuel, d'une charte des usager·ères ainsi que d'un livret d'accueil
- Constitution d'un annuaire des prestations éco-responsables (traiteurs, location de vaisselle réutilisable, etc.)
- Serveur informatique partagé et outils collaboratifs en logiciels libres
- Organisation d'une journée de nettoyage des boîtes mails et du stockage en ligne

→ Protection de l'environnement Sensibilisation

- Choix d'essences locales pour les espaces verts
- Collecte et pesée des biodéchets
- Expérimentation de récupération des eaux grises
- Produits ménagers labellisés et naturels
- Mise en place d'espaces et d'outils pédagogiques (ludothèque, composteur pédagogique, etc.)
- Mobilités douces : parking à vélos, ateliers de réparation, vélos mutualisés, promotion de l'auto-partage et du covoiturage, bornes de recharge pour les voitures électriques

QUELQUES SOURCES

Informations générales sur les tiers-lieux

Werkstatt für kollegiale Führung ^(DE)
kollegiale-fuehrung.de/material

Lieu de recherche, d'expérimentation, de création et de partage de communs sur les nouvelles façons de faire ensemble ^(FR)
universite-du-nous.org

Buch über Holokratie // Livre sur la holocratie ^(EN)
www.reinventingorganizations.com

Charte tiers-lieux responsables ^(FR)
coop.tierslieux.net/wp-content/uploads/2014/08/Charte-tiers-lieux-reponsables.pdf

Formation piloter un tiers-lieu ^(FR)
coop.tierslieux.net/formation-2/piloter-tiers-lieu

Einführung in das Thema Kreislaufwirtschaft // Introduction au thème de l'économie circulaire ^(EN)
ellenmacarthurfoundation.org/topics/circular-economy-introduction/overview

ÉCO-CONCEPTION

Informationsportal zum nachhaltigen Bauen ^(DE)
www.oekobaudat.de

Broschüre des dt. Umweltbundesamtes zum Thema Urban Mining ^(DE)
https://www.umweltbundesamt.de/sites/default/files/medien/1968/publikationen/uba_broschuere_urbanmining_rz_screen_0.pdf

Materialvermittlung, -pässe und Beratung // Approvisionnement en matériel, passeports de matériaux et conseils ^(DE + EN)
concular.de // concular.de/en/

Toolbox für klimaneutrales Bauen ^(DE)
www.dgnb.de/de/themen/klimaschutz/toolbox/index.php

Plateforme collaborative pour améliorer la valorisation des déchets du bâtiment ^(FR)
www.democles.org

Bauteilkatalog für die niedragschwellige Instandsetzung brachliegender Industrieanlagen ^(DE)
www.kreative-produktionsstaedte.de/bauteilkatalog.html

Deutscher Marktplatz für zirkuläre Baustoffe ^(DE)
restado.de

Marché français des matériaux de construction circulaires ^(FR)
www.cycle-up.fr

ÉCORESPONSABILITÉ AU QUOTIDIEN

Guide éco-responsable au bureau ^(FR)
librairie.ademe.fr/cadic/174/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf

Éco-charte pour l'organisation d'événements ^(FR)
ecomanifestations-alsace.fr

Communauté des acteurs du numérique responsable ^(FR)
www.greenit.fr

Intégration des données d'information environnementale ^(FR)
datagir.ademe.fr

Choisir son fournisseur d'énergie verte ^(FR)
www.guide-electricite-verte.fr/?_